



LE PRÉSIDENT

Dossier suivi par Sarah BLANCHET
Tél. : 01 64 14 72 43
sarah.blanchet@departement77.fr
Nos réf. : D24-011938-DADT
Réf. A/R : 1A 170 794 53811
Vos réf. : PL/HD/FP/2024-078

Monsieur Pascal LEROY
Maire
Hôtel de Ville
32, rue Albert-Mattar
77 400 CARNETIN

COURRIER ARRIVE			
Date :		25/09/2024	
N° :			
MAIRIE DE CARNETIN	Diffusion	INFO	SAD
	ADM		
	FIN		
	URB/ENV	α	
	TX/VOIR		
	ANIM		
	COM		
	Secrétariat		

Objet : Révision générale du Plan Local d'Urbanisme

Melun, le

25 SEP. 2024

Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions de l'article L.123-9 du code de l'urbanisme, vous avez notifié au Département, le dossier arrêté de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Carnetin.

Je vous informe qu'après examen du dossier, le Département de Seine-et-Marne émet **un avis favorable sur votre projet de PLU, sous réserve** de la prise en compte des observations techniques formulées dans l'annexe ci-après.

Les services départementaux restent à votre disposition pour étudier avec vous les modifications à effectuer.

A l'issue de la procédure, je vous remercie de bien vouloir transmettre au Département un dossier de P.L.U. approuvé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental

PJ : Annexe technique

